

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Marc-Aurèle Zani de Ferranti.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 22 mai 1837, le sieur Marc-Aurèle Zani de Ferranti, domicilié à Ixelles-lez-Bruxelles, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Bologne, en Italie, le 6 juillet 1800, habite la Belgique depuis 14 ans et a épousé, en 1830, une Belge dont il a des enfants. Il appartient à la musique particulière du roi en qualité de guitariste et il est professeur de langue italienne.

Sa fortune et sa profession lui procurent une existence honorable : sa conduite irréprochable et ses bonnes qualités lui ont concilié l'estime générale.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU UUS aîné.